



**Secrétaire adjointe**

David Virginie  
11 rue de la Butte  
35600 REDON  
[viriniedavid.arc.redon@bbox.fr](mailto:viriniedavid.arc.redon@bbox.fr)

**Mesdames, Messieurs les Présidents,**

Redon, le 21 octobre 2021

**Objet :** Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du Comité régional de Bretagne de tir à l'arc se tiendra le :

**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021**

**Accueil à 14h --- Début des travaux à 14h30 précises**

Espace socio-culturel Ti Kastelliz

Rue de Plouénan

*(Pour les GPS récents : Rue Bernard Queinnec)*

*Parking avenue de la gare (juste derrière la salle de réunion)*

**29250 Saint Pol de Léon**

**ORDRE DU JOUR**

- ▶ Compte-rendu moral du Président
- ▶ Trésorerie 2020 - 2021 : bilan 2020 - 2021
- ▶ Trésorerie 2021 - 2022 : budget prévisionnel 2021- 2022
- ▶ Election des délégués pour l'Assemblée générale de la FFTA (*appel à candidatures en annexe*)
- ▶ Commissions : CSR - arbitres - formations - LABELS - médicale
- ▶ Résultats des élections

⇒ *Documents pour l'élection des délégués pour l'AG de la FFTA en annexe*

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations sportives.

Virginie David  
Secrétaire adjointe du CRBTA



**PROCURATION**

*Assemblée générale annuelle du CRBTA  
du 27 novembre 2021  
à St Pol de Léon*

Je soussigné(e) : .....

Président(e) du club de : .....

Donne procuration à .....

pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'Assemblée générale annuelle du Comité régional de Bretagne de tir à l'arc du 27 novembre 2021.

Fait à : .....

le : .....

**Signature du Président**



## ELECTION DES DELEGUES REGIONAUX pour l'Assemblée générale de la FFTA du 26 mars 2022

Les candidatures doivent obligatoirement être adressées par courrier postal ou courrier électronique à la secrétaire adjointe du Comité régional **pour le samedi 13 novembre au plus tard.**

Virginie DAVID, 11 rue de la Butte - 35600 REDON \* [virginedavid.arc.redon@bbox.fr](mailto:virginedavid.arc.redon@bbox.fr)

*Un accusé réception sera envoyé par mail*

### Conditions d'éligibilité des délégués et mode d'élection :

1. L'appel à candidatures des délégués doit figurer sur la convocation à l'Assemblée Générale.
2. Les candidats devront individuellement faire acte de candidature auprès du Président ou du Secrétariat du Comité, par écrit, au plus tard 15 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
3. Un candidat élu au titre de délégué (ou suppléant) départemental ne peut être candidat à l'élection de délégué régional.
4. La liste des candidats doit être diffusée aux clubs ou publiée sur le site officiel du Comité régional au moins 5 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
5. Un bulletin de vote comportant la liste alphabétique des candidats délégués sera dressé afin de procéder à l'élection.
6. En cas d'égalité, le candidat le plus jeune est élu.
7. Les délégués doivent être élus à bulletin secret au scrutin majoritaire plurinominal (le cas échéant uninominal) à un tour, par les associations sportives dans les conditions précisées à l'article 10.1(2) des statuts de la FFTA au cours de l'Assemblée Générale du Comité Régional qui précède celle de la Fédération.
8. Des suppléants peuvent également être désignés. En cas d'absence d'un des délégués titulaires le premier délégué non élu sera désigné premier suppléant et ainsi de suite.
9. Les délégués doivent être licenciés à la Fédération et :
  - être licenciés sur le territoire du Comité Régional,
  - avoir 16 ans à la date de l'assemblée générale,
  - jouir de leurs droits civiques et politiques,
  - ne pas avoir fait l'objet de mesure disciplinaire par la Fédération ou les organismes de première instance pendant une période de 5 années précédant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA considérée.

Le nombre de délégués à élire est fixé par le barème suivant :

- 4 délégués
- 2 suppléants



**CANDIDATURE**  
**ELECTION DES DELEGUES REGIONAUX à l'AG de la FFTA**  
**du 26 mars 2022**

Je soussigné(e), Nom : .....Prénom : .....

Numéro de licence : .....

Licencié au club de : .....

Adresse postale personnelle : .....

.....

Adresse électronique personnelle : .....

.....

N°s de téléphone personnels:

fixe : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ et/ou portable : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Déclare me porter candidat pour l'élection du délégué régional de Bretagne de tir à l'Arc, pour l'assemblée générale de la FFTA du 26 mars 2022.**

Fait à : .....

le : .....

Signature